

**NOTE AUX FAMILLES  
RENTREE SCOLAIRE ET PROTOCOLE SANITAIRE**

*Au regard du contexte sanitaire actuel, il nous est malheureusement impossible d'accueillir les familles au lycée le 1<sup>er</sup> septembre 2020 . Nous reviendrons vers vous ultérieurement pour préciser les modalités d'échanges entre le lycée et les familles après l'actualisation du protocole sanitaire national.*

**I - RENTRÉE SCOLAIRE**

**\* Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> BAC PRO**

Mardi 01 septembre 2020 à 9 h 10

Repas à 12h – reprise à 14h – fin à 16h55

Les élèves n'auront pas cours mercredi 02 septembre – les élèves internes seront accueillis au lycée.

**\* Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP PSR et de 3<sup>ème</sup>**

Mardi 01 septembre 2020 à 10 h 15

Repas à 12h30 – reprise à 14h – fin à 16h55

Les élèves n'auront pas cours mercredi 02 septembre – les élèves internes seront accueillis au lycée.

**\* Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> BAC PRO**

Mercredi 02 septembre 2020 à 08 h 10 – fin à 12h10

**\* Pour les élèves de Terminale Bac Pro et Terminale CAP APR**

Mercredi 02 septembre 2020 à 09 h 05 – fin à 12h10

**\* Pour les étudiants de B.T.S.**

Mercredi 02 septembre 2020 à 09 h 05 – fin à 12h10

**LES COURS COMMENCERONT POUR TOUS LES ÉLÈVES LE JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020 À 8H10,  
CONFORMÉMENT À L'EMPLOI DU TEMPS.**

**RENTRÉE DES INTERNES :**

**Mardi 01 septembre 2020 de 16h00 à 18h00 pour tous les internes.**

Lycée Grandmont – Avenue de Sévigné – TOURS

Tél. 02 47 48 78 15 pour les garçons / 02 47 48 78 16 pour les filles

La navette partira du lycée Henri Becquerel à 17h00

**II – MESURES SANITAIRES**

- Le port du masque est obligatoire pour tous dans l'enceinte de l'établissement, à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux. Il est également obligatoire dans les transports publics. Chaque élève doit venir au lycée avec deux masques ; le premier sera porté le matin jusqu'au repas, le second sera porté après le repas. Les masques sont fournis par la famille (en cas de difficulté, veuillez contacter M.MARSAL, CPE, au plus vite).
- Masques et mouchoirs usagés doivent être jetés dans les poubelles prévues à cette effet.
- La désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique est obligatoire dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement. Elle est également obligatoire à l'entrée du Restaurant Scolaire. Des distributeurs sont disposés dans l'enceinte du lycée et permettent la désinfection des mains en tant que de besoin. Les usagers du lycée sont par ailleurs invités à se laver les mains avec du savon plusieurs fois dans la journée.
- Des sens de circulation ont été créés dans l'enceinte du lycée : leur respect est absolument obligatoire.

**Ce protocole sanitaire est destiné à préserver la santé de tous. Tout manquement à ces dispositions sanitaires sera sanctionné conformément au règlement intérieur.**

### III – MATERIEL INFORMATIQUE

Dans le contexte sanitaire actuel, un confinement partiel ou total, de courte ou de longue durée, ne peut être exclu. Dans ce cas de figure, l'enseignement serait dispensé à distance via les outils numériques.

- Par conséquent, il est souhaitable que chaque élève dispose d'un ordinateur ou d'une tablette ainsi que d'une connection internet pour, le cas échéant, poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions.
- Aussi, dès l'accueil des élèves, un recensement sera effectué afin que nous ayons une visibilité sur les moyens de connection des élèves au réseau internet.
- Nous vous informons que la Région Centre Val-de-Loire, via son portail YEPS, fournit une **aide au premier équipement numérique**. Cette aide concerne l'ensemble des élèves de CAP et de BAC PRO. Elle permet d'acquérir un ordinateur performant, doté de composants fiables et testés, à prix négociés. Une gamme de trois ordinateurs est proposée.

Voici, à titre d'exemple, quelques prix « reste à charge pour la famille » :

Public	Ordinateur le moins coûteux	Ordinateur le plus coûteux
Elève non boursier	338€	465€
Elève boursier échelon 1	200€	330€
Elève boursier échelon 6	18€	145€

*La demande doit être effectuée en ligne sur le portail YEPS en passant obligatoirement par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du lycée. Les codes d'accès 2019-2020 à l'ENT restent valides. Les familles ne disposant pas de compte pourront le créer dès le 1<sup>er</sup> septembre en suivant la procédure en pièce jointe.*

**INFORMATION COMPLEMENTAIRE :** la Région Centre-Val-de-Loire propose également une **aide au premier équipement pour l'achat du matériel professionnel (50€) pour tous les élèves de seconde Bac Pro et seconde CAP** : la demande se fait dans les mêmes conditions que pour l'aide à l'équipement numérique.

### IV – COMMUNICATION A L'INTENTION DES FAMILLES

Avant le 1<sup>er</sup> septembre, l'ensemble des informations seront mises en ligne et actualisées sur le site internet du lycée (<http://www.lp-becquerel.eu/>).

Vous pouvez nous adresser vos questions via le lien sur le site internet du lycée ; nous compilerons nos réponses dans une Foire Aux Questions qui sera également mise en ligne.

**Dès activation de vos codes d'accès à l'Espace Numérique de Travail, nous vous invitons à vous connecter de manière régulière à pronote, notre portail d'informations usuel pour l'ensemble de la communauté scolaire.**

L'équipe du lycée Henri Becquerel et moi-même souhaitons à l'ensemble des élèves et étudiants une excellente année scolaire 2020-2021, ainsi que la meilleure santé possible pour chacun.

Le Proviseur,

Arnaud Farge